

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE NATIONALE DE PLACE DES ENTREPRISES, UNE PLATEFORME POUR LES TPE ET PME place-des-entreprises.beta.gouv.fr

Paris, le 21 juin 2022

Place des Entreprises permet aux dirigeants d'entreprise d'être mis directement en relation avec des conseillers issus de 40 partenaires publics et parapublics, afin de bénéficier d'un conseil personnalisé et de proximité selon leurs besoins. Ce service est désormais disponible sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Parmi la multitude d'aides publiques aux entreprises existantes, il est difficile pour les TPE et PME de trouver l'accompagnement adéquat. De nombreux dispositifs demeurent largement méconnus de leurs destinataires, et les chefs d'entreprise ne parviennent pas toujours à identifier le bon interlocuteur dans la bonne structure.

Afin de répondre à cette problématique, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion ont développé un service public réunissant plus de 12 000 conseillers chargés de la relation entreprise, dans différentes administrations, opérateurs et collectivités territoriales volontaires.

Le dirigeant exprime sa demande sur [le site Place des Entreprises](https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr) et est rappelé par le ou les conseillers compétents pour l'aider sur son territoire. **Le conseil humain est au cœur de ce nouveau service pour permettre au chef d'entreprise de mobiliser le bon accompagnement** en fonction de ses besoins, **sur une grande variété de sujets** : recrutement, formation, organisation du travail, investissement, droit du travail, difficultés financières, appui au développement, numérique, transmission reprise, santé et sécurité au travail, transition écologique & RSE, etc. Plus de 10 000 besoins d'entreprises ont déjà donné lieu à un échange avec un conseiller depuis le lancement du service.

Après une expérimentation réussie dans les Hauts-de-France, le service s'est progressivement déployé dans les autres régions, et il sera accessible en Outre-mer et en Corse dès septembre. **Il a été construit selon une méthode innovante**, celle des start-up d'État, portée par l'incubateur « beta.gouv » de la Direction interministérielle du numérique (DINUM), et piloté par un intrapreneur au sein de la Direction générale des entreprises (DGE).

« Ce nouveau service traduit la réussite d'une démarche partenariale, en vue de renforcer l'accessibilité et l'impact de l'ensemble des accompagnements existants ».

Thomas Courbe, Directeur général des entreprises (DGE)

« Par son ancrage sur le terrain et son approche globale, Place des Entreprises offre l'opportunité pour l'action publique de devenir un profond levier de transformation de notre tissu économique ».

Bruno Lucas, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

« L'équipe à l'origine de cette initiative a su exploiter les opportunités du numérique, ses nouvelles méthodes de travail et le potentiel des données pour engager une profonde transformation de la relation entre l'Etat et les entreprises ».

Xavier Albouy, Directeur interministériel du numérique par intérim (DINUM)

Contacts presse :

DGE
presse.dge@finances.gouv.fr
01 44 97 04 49

DGEFP
theo.piallat@emploi.gouv.fr
07 60 77 16 09

DINUM
claire.brisoux@modernisation.gouv.fr
06 84 89 45 95